Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 035-213500580-20260112-DELIB20260107-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2026

Le douze janvier deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT, Maire

Etaient présents : PICHOUX P. - DE LA VILLEON L.- JANVIER C. – (adjoints) – GLOAGUEN F. (Conseiller délégué) – Ms ALIX J.L.- SEVIN A. - SIMON L. -- POLET V.

Absents excusés : Mme BROUSSIN E - BUAN J-M

Absents : Mmes MAURY A. – NOURRISSON I. – M. MOUCHOUX-REBILLARD - Mmes LEMEUX M.

Procurations : Mme BROUSSIN E. a donné procuration a donné procuration à Mme JANVIER C.

M. BUAN J.M a donné procuration à M.ALIX J.L.

Date de la convocation : 07/01/2026

DELIB 20260107
CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT ET FINANCEMENT – ASSOCIATION AU FIL DE LA PEROUSE

Jean-Luc ALIX, conseiller municipal présente le projet de convention pluriannuelle de partenariat de l'association Au Fil de la Pérouse avec la commune de Langan et Rennes Métropole. Cette convention a pour projet l'aménagement d'une liaison douce du sentier bordant le cours d'eau entre les deux communes.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Pascal PINAULT

